



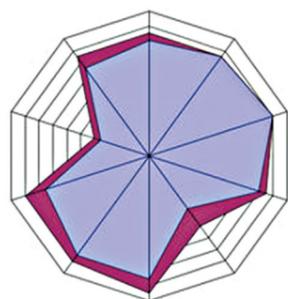
*vous souhaitez
une merveilleuse
année 2014*

la.dépêche



4

La politique de Bellevue est-elle durable ?



FACTEUR 21

DOMINIQUE ANKLIN

Pour répondre à cette question dont les autorités se préoccupent depuis quelques temps, une démarche d'auto-évaluation communale, basée sur l'outil "Facteur 21" utilisé par de nombreuses collectivités publiques, a été lancée le 26 novembre 2013 à Bellevue.

Il s'agit de faire évaluer, de manière participative par plusieurs membres des autorités (conseillers municipaux et administratifs) personnel communal et des représentants de la société civile (associations, entreprises et institutions actives à Bellevue), la politique locale sous l'angle du développement durable. A cet effet, une dizaine de thèmes seront analysés et de nouvelles idées émises par des groupes de travail « mixtes » comportant chacun entre quinze et vingt personnes provenant d'horizons différents.

Cette "aventure", qui mobilisera au total une quarantaine de personnes, débouchera d'ici fin 2014 sur un diagnostic du développement durable à Bellevue ainsi que sur un plan d'action communal associé à des objectifs de progrès dans les trois domaines clés que sont l'environnement, le social et l'économie.

Ainsi, Bellevue disposera enfin, au terme de cette législature, d'un véritable « Agenda 21 », que BdA appelle de ses vœux depuis longtemps... Un grand merci à toutes les personnes qui se mobilisent pour offrir ce précieux "cadeau" aux Bellevistes !

Bébé cherche place désespérément

page 2

THOMAS VETTERLI & GÉRALD RUEGSEGGER
Pour la nouvelle année, la Dépêche fait peau neuve et s'offre pour l'occasion une édition en couleur. Les thèmes récurrents que sont l'enfance, la crèche et le développement durable, des sujets de cœur et de raison pour notre groupe, sont revisités avec un regard nouveau dès lors qu'ils sont engagés sous une forme plus concrète.

Bellevue a inauguré sa crèche intercommunale en octobre et espère doter prochainement cette structure d'un statut lui permettant de proposer 90 places au lieu des 38 actuelles.

BdA espère que cette situation temporaire le soit vraiment, nous nous réjouissons que l'établisse-

Crèche, Comment répondre à la demande

page 3

ment puisse fonctionner pleinement. En revanche se contenter de cet état de fait ne comble personne, car les places en crèche manqueront pour subvenir à la demande.

Trop d'enfants bellevistes sont en attente d'une place en crèche et les autres modèles de garde proposés ne répondent qu'à une partie des besoins. Au final, les Ticoquins font « carton plein » grâce à l'implication des parents dans la gestion du lieu, les garderies et halte-garderies des communes voisines sont surchargées alors que nous devons regretter l'absence d'accueil familial de jour sur Bellevue.

Il y a pénurie de solutions de garde. Les contraintes en matière de normes d'encadrement et d'accueil

La politique de Bellevue est-elle durable ?

page 4

peuvent être mises en cause mais les restrictions financières communales tout comme l'équité entre les familles doivent être relevées.

Nous traitons de ces questions dans la Dépêche et, en toute franchise, affirmons ne pas avoir toutes les réponses. Nous posons les bases d'un débat sur les solutions locales à un désordre global en matière de politique de la petite enfance et avons le plaisir de vous annoncer que BdA organisera en 2014 une conférence-débat sur le thème de la politique de l'enfance.

2

Bébé cherche place désespérément

RAPHAËL PETITE

Septembre 2013: La crèche intercommunale ouvre enfin ses portes à Bellevue. Ce projet initié par BdA il y a plus de vingt ans est enfin concrétisé. Le sentiment qui prévaut est celui du soulagement. Le jour de l'inauguration, la population se déplace en masse pour visiter ces superbes locaux. 90 places sont prévues. La capacité de l'ancienne crèche intercommunale de Pregny-Chambésy est quasiment triplée. Trop vieux père pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle prestation, je regarde avec envie les jeunes parents qui pourront faire garder leurs enfants dans ce lieu magnifique.

Décembre 2013: La crèche est aux deux-tiers vide. Paradoxe, la liste des enfants bellevestes en attente se monte presque à une centaine. Certes la mise en route de cette nouvelle crèche n'a pas été gérée de manière optimale par les autorités. Mais il faut l'avouer, même si tel avait été le cas, jamais la commune de Bellevue n'aurait eu les moyens d'offrir ces places supplémentaires aux petits Bellevestes. Dès lors, mes souvenirs de jeune père remontent à la surface. A l'exception des quelques

heureux qui recevront leur sésame (une confirmation d'inscription à la crèche), les autres devront se contenter d'inventer des solutions, comme les parents des générations précédentes: les jeunes filles au pair et les grands-parents pour les chanceux. Les mamans de jour - autorisées ou non - les nounous plus ou moins déclarées, les voisins en cas d'urgence pour les autres. Fallait-il donc voter l'initiative UDC visant à inciter les mères à rester au foyer? Faut-il augmenter la participation financière des parents afin de faire diminuer la demande et soulager les finances communales? BdA s'opposera jusqu'à son dernier souffle à des solutions n'apportant des bénéfices qu'aux plus favorisés.

Les solutions complémentaires existent pourtant, même si elles ne couvrent pas l'ensemble des prestations fournies par une crèche. Les Ticoquins à Bellevue offrent une prise en charge de quatre demi-journées par semaine. Le Petit Chevalier à Collex-Bossy et les Petits-Loups à Genthod proposent huit demi-journées par semaine. Supernounou

à Versoix est une association visant à favoriser le développement et l'accompagnement des mamans de jour. Malheureusement, ces structures ne peuvent souvent pas offrir une vraie alternative de garde pour des parents qui travaillent, soit par manque de places (aucune maman de jour autorisée à Bellevue), soit par manque de temps (plages horaires trop courtes).

Ne serait-il pas temps pour nos communes de coordonner ces offres afin de permettre une vraie complémentarité à la crèche qui propose une prestation "all inclusive" (4 repas + sieste) pratique pour les parents, mais onéreuse pour les collectivités publiques?



BRIDGET DOMMEN, ANNE-CATHERINE HURNY & FABRICE MALACRIDA

Un demi-million de francs, ce sera le coût annuel pour les futures 25 places à temps plein* dédiées aux Bellevestes, soit environ 5% du budget de notre commune comprenant plus de 3000 habitants. Autrement dit, chaque enfant qui entre à la crèche des 4 Saisons est subventionné à raison d'environ 25'000 francs par année. Et comme la commune n'a pas les moyens d'en financer plus, la demande insatisfaite est importante, environ 90 enfants restent sur la liste d'attente.

D'où deux injustices pour les familles qui n'obtiennent pas de place. Non seulement elles n'ont pas «gagné» une place dans ce qui ressemble à un jeu de loterie mais en plus elles payent pour les heureux gagnants, comme tous les contribuables.

Il est pourtant une question qui est sur toutes les lèvres: "comment sont choisies les familles qui peuvent en bénéficier?" Il faut d'abord savoir que les quatre communes propriétaires se sont réparties les places et le quota de Bellevue représente environ le quart. Ainsi, pour qu'une place soit libérée, il faut qu'un petit Belleviste abandonne la sienne. Ceci se fait au gré des rentrées scolaires, ou parfois d'un déménagement. De plus, il faut que le nouveau bambin soit dans la même tranche d'âge que le petit qui quitte la structure. Dernières embûches, les jours de présence: admettons que l'enfant qui se désinscrit était présent les lundi et mardi, il faut trouver une

3

Crèche, comment répondre à la demande

famille qui soit intéressée par la même tranche horaire. Enfin, faut-il ou non favoriser les fratries?

Le problème fondamental est financier, une crèche coûte cher au niveau du fonctionnement. Si on part de l'idée que la commune ne peut pas consacrer plus que CHF 500'000 par année, deux solutions se présentent: il faut soit baisser les coûts, soit augmenter la participation des parents.

revenus des parents. Une famille dont le revenu net ne dépasse pas CHF 3'000 par mois paie CHF 300 pour son enfant*, alors que la famille qui a CHF 140'000 de revenu annuel contribue à raison de CHF 1'900 par mois. Si on regarde de plus près, il y a peut-être là aussi des efforts à faire. Alors que les plus bas salaires consacrent 1% du revenu net à la crèche, ce pourcentage ne monte qu'à 1,27% maximum

jusqu'à CHF 140'000 du revenu net et ensuite ce pourcentage diminue, à 1% dès CHF 190'000 selon un système dégressif. Autrement dit, la contribution des parents pourrait être bien plus importante pour les hauts revenus, sans porter préjudice aux familles plus modestes. Notez que les fonctionnaires internationaux sont soumis à un

barème plus élevé, mais le problème de la faible progressivité s'applique à ce groupe également.

Nous ne proposons ici que quelques pistes de réflexion. BdA n'a pas de solution toute faite. Mais vous lecteurs, pouvoirs publics ou autres élus, avez certainement des idées. Cherchons des réponses à une situation inéquitable.



Baisser les coûts: les normes d'encadrement, soit grosso modo le ratio éducateurs/ enfants et les degrés de qualifications demandés aux employés, font régulièrement l'objet de débats houleux. D'un côté il est normal que l'on veuille le meilleur pour les enfants, de l'autre il faut malheureusement constater que les normes actuelles sont probablement la raison fondamentale de l'échec flagrant du système.

Augmenter la participation des parents: la crèche des 4 Saisons, comme toutes les crèches du canton, pratique une tarification selon les

*10 heures par jour, 5 jours par semaine